

Sas dans les zones 30 aux Pays-Bas empêchant le transit

Une des règles de base des zones 30 aux Pays-Bas est de créer des zones sans transit. L'objectif de la zone 30 néerlandaise n'étant pas que de réduire la vitesse mais aussi d'améliorer le cadre du quartier.

Quelques exemples en images de sas, cul-de-sac, placette piétonne et «obstacle» à Amsterdam et Rotterdam.



Rotterdam : sas modulable



Amsterdam : le sas empêche le transit des voitures et camions mais favorise les cyclistes



Rotterdam : placette piétonne



Amsterdam : cul-de-sac



Rotterdam : empêche le transit des voitures mais pas celui des camions de la voirie et des bus